



PROCES-VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE LUNDI 10 FEVRIER 2020

Date de Convocation : 03 FEVRIER 2020

⇒ A l'Ordre du Jour :

1/ Présentation du compte administratif et du compte de gestion 2019 du budget principal et des budgets annexes (Gestion des Déchets – SPANC – Enfance Jeunesse – Sillé Plage – Production d'Electricité – ZA Sillé – ZA Conlie – ZA Transfert – ZA Extension Bernay) (*Documents joints*)

2/ Affectation de résultats 2019 du budget principal et des budgets annexes

3/ Maison de Santé de Sillé : Avenant aux baux concernant des transferts de charges locatives

4/ Proposition d'adhésion Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Mayenne Sarthe :
(*documents joints*)

5/ Cession biens matériels camping de la Forêt

6/ Effacement de dettes

7/ Affaires et questions diverses

L'an deux mil vingt, le dix février à 19 heures 00, le Conseil de Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 3 février 2020, s'est réuni à la salle de réunion du Pôle Intercommunal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël METENIER, Président,

Etaient présents : M. Vincent HULOT (arrivé à 19h30), M. Joël GARENNE, M. Joachim BELLESSORT, Mme Nathalie THIEBAUD, Mme Ginette SYBILLE, M. Dominique GENEST, M. Patrice GUYOMARD, M. Sylvain LETOURNEAU, Mme Sonia MOINET, M. Christian DEVAUX, M. Rémy MAUBOUSSIN, M. Jean-Luc VIAU, suppléant de M. Daniel LEFEVRE excusé, Mme Emmanuelle LEFEUVRE, Mme Chantal LEDUC suppléante de M. Jean-Paul BROCHARD excusé, Mme Nathalie PASQUIER-JENNY, M. Roger COCHET, M. Hugues BOMBLED, M. Paul MELOT, Mme Françoise LEBRUN, M. Gérard DUPONT, M. Alain HORPIN, M. Joël METENIER, M. Gérard GALPIN, M. Guy BARRIER, M. Eric POISSON, M. Michel BIDON, Mme Armelle PEAN.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés avec suppléants : M. Daniel LEFEVRE, M. Jean-Paul BROCHARD.

Absents excusés avec pouvoir : M. Maurice HAMELIN ayant donné pouvoir à M. Vincent Hulot, M. Dominique AMIARD ayant donné pouvoir à M. Joël METENIER, Mme Claire PECHABRIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Absents excusés : Mme Martine COTTIN, M. Jean LEBRETON

M. Jean-Luc VIAU a été désigné secrétaire de séance

Les membres approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil communautaire du Lundi 27 janvier 2020.

N° 2020009DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Général

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Général)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		1 153 257,46 €		311 822,55 €	0,00	1 465 080,01 €
Opérations de l'exercice.....	5 676 349,84 €	5 874 258,22 €	886 843,96 €	681 385,39 €	6 563 193,80 €	6 555 643,61 €
TOTAUX	5 676 349,84 €	7 027 515,68 €	886 843,96 €	993 207,94 €	6 563 193,80 €	8 020 723,62 €
Résultats de clôture.....	/	1 351 165,84	/	106 363,98	/	1 457 529,82
Restes à réaliser...	0,00	0,00	186 243,25 €	211 993,35 €	186 243,25 €	211 993,35 €
TOTAUX CUMULES	5 676 349,84 €	7 027 515,68 €	1 073 087,21 €	1 205 201,29 €	6 749 437,05 €	8 232 716,97 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	1 351 165,84 €	/	132 114,08 €	/	1 483 279,92 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Général

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget général dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 2020011DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « Gestion des Déchets »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « Gestion des Déchets »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		348 803,17 €		144 572,56 €	0,00	493 375,73 €
Opérations de l'exercice.....	1 552 556,95 €	1 315 879,92 €	129 248,42 €	208 808,81 €	1 681 805,37 €	1 524 688,73 €
TOTAUX	1 552 556,95 €	1 664 683,09 €	129 248,42 €	353 381,37 €	1 681 805,37 €	2 018 064,46 €
Résultats de clôture.....	/	112 126,14	/	224 132,95	/	336 259,09
Restes à réaliser...	0,00	0,00	111,03 €	16 158,15 €	111,03 €	16 158,15 €
TOTAUX CUMULES	1 552 556,95 €	1 664 683,09 €	129 359,45 €	369 539,52 €	1 681 916,40 €	2 034 222,61 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	112 126,14 €	/	240 180,07 €	/	352 306,21 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N°2020012DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Annexe «Gestion des Déchets»

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget Annexe «Gestion des Déchets» dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 2020013DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « SPANC »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « SPANC »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		24 088,26 €		1 704,93 €	0,00	25 793,19 €
Opérations de l'exercice.....	38 730,44 €	34 218,81 €			38 730,44 €	34 218,81 €
TOTAUX	38 730,44 €	58 307,07 €	0,00 €	1 704,93 €	38 730,44 €	60 012,00 €
Résultats de clôture.....	/	19 576,63	/	1 704,93	/	21 281,56
Restes à réaliser...	0,00	0,00			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	38 730,44 €	58 307,07 €	0,00 €	1 704,93 €	38 730,44 €	60 012,00 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	19 576,63 €	/	1 704,93 €	/	21 281,56 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N° 2020014DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Annexe «SPANC»

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget Annexe «SPANC» dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « ENFANCE JEUNESSE »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « ENFANCE JEUNESSE »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....				-199 259,46 €	0,00	-199 259,46 €
Opérations de l'exercice.....	899 389,71 €	900 128,65 €	92 135,62 €	226 982,71 €	991 525,33 €	1 127 111,36 €
TOTAUX	899 389,71 €	900 128,65 €	92 135,62 €	27 723,25 €	991 525,33 €	927 851,90 €
Résultats de clôture.....	/	738,94	/	-64 412,37	/	-63 673,43
Restes à réaliser...	0,00	0,00	0,00 €	13 052,00 €	0,00 €	13 052,00 €
TOTAUX CUMULES	899 389,71 €	900 128,65 €	92 135,62 €	40 775,25 €	991 525,33 €	940 903,90 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	738,94 €	/	-51 360,37 €	/	-50 621,43 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Annexe «ENFANCE JEUNESSE»

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget Annexe «ENFANCE JEUNESSE» dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « SILLE PLAGE »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « SILLE PLAGE »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		3 942,12 €		111 702,28 €	0,00	115 644,40 €
Opérations de l'exercice.....	504 475,58 €	504 736,35 €	35 259,80 €	347 175,75 €	539 735,38 €	851 912,10 €
TOTAUX	504 475,58 €	508 678,47 €	35 259,80 €	458 878,03 €	539 735,38 €	967 556,50 €
Résultats de clôture.....	/	4 202,89 €	/	423 618,23 €	/	427 821,12 €
Restes à réaliser...	0,00	0,00	47 025,03 €	350 302,44 €	47 025,03 €	350 302,44 €
TOTAUX CUMULES	504 475,58 €	508 678,47 €	82 284,83 €	809 180,47 €	586 760,41 €	1 317 858,94 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	4 202,89 €	/	726 895,64 €	/	731 098,53 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Annexe «SILLÉ PLAGE»

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget Annexe «SILLÉ PLAGE» dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 2020019DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		48 350,34 €		12 646,97 €	0,00	60 997,31 €
Opérations de l'exercice.....	40 002,66 €	66 899,74 €	21 703,64 €	26 520,63 €	61 706,30 €	93 420,37 €
TOTAUX	40 002,66 €	115 250,08 €	21 703,64 €	39 167,60 €	61 706,30 €	154 417,68 €
Résultats de clôture.....	/	75 247,42 €	/	17 463,96 €	/	92 711,38 €
Restes à réaliser...	0,00	0,00	1 079,00 €		1 079,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	40 002,66 €	115 250,08 €	22 782,64 €	39 167,60 €	62 785,30 €	154 417,68 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	75 247,42 €	/	16 384,96 €	/	91 632,38 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Annexe «Production d'électricité»

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget Annexe «PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ» dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « ZA SILLÉ »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « ZA SILLÉ »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		31 170,65 €		28,26 €	0,00	31 198,91 €
Opérations de l'exercice.....	252 278,11 €	252 130,54 €	249 744,54 €	247 506,11 €	502 022,65 €	499 636,65 €
TOTAUX	252 278,11 €	283 301,19 €	249 744,54 €	247 534,37 €	502 022,65 €	530 835,56 €
Résultats de clôture.....	/	31 023,08 €	/	-2 210,17 €	/	28 812,91 €
Restes à réaliser...	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	252 278,11 €	283 301,19 €	249 744,54 €	247 534,37 €	502 022,65 €	530 835,56 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	31 023,08 €	/	-2 210,17 €	/	28 812,91 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Annexe «ZA Sillé»

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget Annexe «ZA SILLÉ» dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « ZA CONLIE »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « ZA CONLIE »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		110,00 €		-95 962,14 €	0,00	-95 852,14 €
Opérations de l'exercice.....	95 962,14 €	95 962,14 €	95 698,14 €	95 962,14 €	191 660,28 €	191 924,28 €
TOTAUX	95 962,14 €	96 072,14 €	95 698,14 €	0,00 €	191 660,28 €	96 072,14 €
Résultats de clôture.....	/	110,00 €	/	-95 698,14 €	/	-95 588,14 €
Restes à réaliser...	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	95 962,14 €	96 072,14 €	95 698,14 €	0,00 €	191 660,28 €	96 072,14 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	110,00 €	/	-95 698,14 €	/	-95 588,14 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N° 2020024DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Annexe «ZA Conlie»

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget Annexe «ZA CONLIE» dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 2020025DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « TRANSFERT ZA »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « TRANSFERT ZA »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....				-1 555,84 €	0,00	-1 555,84 €
Opérations de l'exercice.....	8 218,71 €	8 218,71 €	8 103,71 €	1 555,84 €	16 322,42 €	9 774,55 €
TOTAUX	8 218,71 €	8 218,71 €	8 103,71 €	0,00 €	16 322,42 €	8 218,71 €
Résultats de clôture.....	/	0,00 €	/	-8 103,71 €	/	-8 103,71 €
Restes à réaliser...	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	8 218,71 €	8 218,71 €	8 103,71 €	0,00 €	16 322,42 €	8 218,71 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	0,00 €	/	-8 103,71 €	/	-8 103,71 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N° 2020026DEL

Objet : APPROBATION du COMPTE GESTION 2019 du Budget Annexe «TRANSFERT ZA»

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion du budget Annexe «TRANSFERT ZA» dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet : APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Budget Annexe « ZA BERNAY »

(Monsieur Joël METENIER quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Gérard GALPIN, Vice-Président, pour la présentation du compte administratif 2019 du budget Annexe « ZA BERNAY »)

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Joël METENIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....					0,00	0,00 €
Opérations de l'exercice.....	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats de clôture.....	/	0,00	/	0,00	/	0,00
Restes à réaliser...	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	0,00 €	/	0,00 €	/	0,00 €

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET GENERAL

Considérant qu'à la fin de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation cumulé du budget général s'élève à 1 351 165,84 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget général comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2019	
	TOTAL
RESULTAT AU 31/12/18 Excédent	1 348 360,40 €
Déficit.....	
Résultat au 31/12/2019	1 351 165,84 €
- Exécution du virement à la section d'investissement	
- Affectation complémentaire en réserves	
- Excédent reporté (report à nouveau)	1 351 165,84 €

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES DECHETS »

Considérant qu'à la fin de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation cumulé du budget annexe « Gestion des Déchets » s'élève à 112 126,14 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget annexe « Gestion des Déchets » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2019		
		<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/18 Excédent		348 803,17 €
Déficit.....		
Résultat au 31/12/2019		112 126,14 €
- Exécution du virement à la section d'investissement		0 €
- Affectation complémentaire en réserves		
- Excédent reporté (report à nouveau)		112 126,14 €

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET ANNEXE « SPANC »

Considérant qu'à la fin de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation cumulé du budget annexe « SPANC » s'élève à 19 576,63 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget annexe « SPANC » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2019		
		<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/18 Excédent		24 088,26 €
Déficit.....		
Résultat au 31/12/2019		19 576,63 €
- Exécution du virement à la section d'investissement		0 €
- Affectation complémentaire en réserves		
- Excédent reporté (report à nouveau)		19 576,63 €

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET ANNEXE « ENFANCE JEUNESSE »

Considérant qu'à la fin de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation cumulé du budget annexe « ENFANCE JEUNESSE » s'élève à 738,94 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget annexe « ENFANCE JEUNESSE » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2019		
		<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/18 Excédent		9 291,01 €
Déficit.....		
Résultat au 31/12/2019		738,94 €
- Exécution du virement à la section d'investissement		738,94 €
- Affectation complémentaire en réserves		
- Excédent reporté (report à nouveau)		0 €

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET ANNEXE « SILLE PLAGE »

Considérant qu'à la fin de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation cumulé du budget annexe « SILLE PLAGE » s'élève à 4 202,89 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget annexe « SILLE PLAGE » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2019	
	<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/18 Excédent	3 942,12 €
Déficit.....	
Résultat au 31/12/2019	4 202,89 €
- Exécution du virement à la section d'investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserves	
- Excédent reporté (report à nouveau)	4 202,89 €

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET ANNEXE « PRODUCTION D'ELECTRICITE »

Considérant qu'à la fin de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation cumulé du budget annexe « PRODUCTION D'ELECTRICITE » s'élève à 75 247,42 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget annexe « PRODUCTION D'ELECTRICITE » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2019	
	<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/18 Excédent	48 350,34 €
Déficit.....	
Résultat au 31/12/2019	75 247,42 €
- Exécution du virement à la section d'investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserves	
- Excédent reporté (report à nouveau)	75 247,42 €

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET ANNEXE « ZA SILLE LE GUILLAUME »

Considérant qu'à la fin de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation cumulé du budget annexe « ZA SILLE LE GUILLAUME » s'élève à 31 023,08 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget annexe « ZA SILLE LE GUILLAUME » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2019	
	<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/18 Excédent	31 170,65 €
Déficit.....	
Résultat au 31/12/2019	31 023,08 €
- Exécution du virement à la section d'investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserves	
- Excédent reporté (report à nouveau)	31 023,08 €

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET ANNEXE « ZA CONLIE »

Considérant qu'à la fin de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation cumulé du budget annexe « ZA CONLIE » s'élève à 110,00 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget annexe « ZA CONLIE » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2019		
		<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/18 Excédent		110,00 €
Déficit.....		
Résultat au 31/12/2019		110,00 €
- Exécution du virement à la section d'investissement		0 €
- Affectation complémentaire en réserves		
- Excédent reporté (report à nouveau)		110,00 €

Objet : AVENANT AUX BAUX DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE SILLE POUR TRANSFERT DE CHARGES LOCATIVES

Vu la délibération n° 2019102DEL relatives aux charges communes de la MSP de Sillé-le-Guillaume,

Vu la demande de la société Sillé Santé visant à faire reprendre par la 4CPS l'abonnement à la fibre optique avec la société Hexanet, le contrat de vérification du système d'alarme intrusion et le contrat de vérification du système de détection incendie avec la société VDM Ouest,

Considérant qu'il convient pour cela de passer de nouveaux avenants avec tous les locataires de la MSP à Sillé-le-Guillaume.

Dans ce nouvel avenant, il est convenu entre les parties :

I° – d'ajouter parmi la liste des charges locatives de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) :

- Le contrat d'abonnement à la fibre optique
- le contrat de vérification du système d'alarme intrusion
- le contrat de vérification du système de détection incendie

Ne sont donc pas concernés les abonnements et consommations téléphoniques individuels, ni les éventuels systèmes d'alarme individuels des locataires.

II° – de remplacer la phrase « Les charges seront réparties au m² louable afin que l'intégralité des charges locatives soit remboursée au propriétaire par les preneurs »

par le paragraphe suivant : « Afin que l'intégralité des charges locatives soit remboursée au propriétaire par les preneurs, les charges seront réparties au m² louable conformément au tableau des superficies suivant :

BAUX	Superficie dans le bail (m²)
SIMED	592,96
Cabinet dentaire	194,28
Kiné - ostéopathie	109,32
ostéopathe	35,30
Radiologie	179,78
Podologie	36,87
psychologue	22,37
diététicienne	21,95
Orthophonie	70,61
surfaces totales	1263,44

à l'exception :

- du coût de de la gestion administrative des charges par la 4CPS qui sera divisé à part égal entre les locataires (soit 1/9ème à la date de signature du présent avenant)
- du contrat d'abonnement à la fibre optique dont le cout sera réparti au prorata du nombre de cabinets de chaque locataire sur le nombre total de cabinets, chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous :

BAUX	nombre de cabinets
SIMED	11,00
Cabinet dentaire	2,00
Radiologie	0,00
Kiné - ostéopathie	1,00
Orthophonie	2,00
Podologie	1,00
ostéopathe	1,00
psychologue	0,00
diététicienne	1,00
nombre total	19,00

Après délibération, le conseil communautaire décide par 29 voix pour et une abstention, :

- De prendre en charge les nouvelles charges communes suivantes : l'abonnement à la fibre optique, le contrat de vérification du système d'alarme intrusion et le contrat de vérification du système de détection incendie,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer les avenants aux baux des locataires de la MSP afin de leur refacturer les charges communes
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer les contrats avec les prestataires Hexanet et VDM Ouest

N° 2020037DEL

Objet : ADHESION A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL (EPFL) MAYENNE SARTHE

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L324-1 à L324-9 sur les établissements publics fonciers locaux et les articles L221-1, L221-2 et L300-1 respectivement sur les réserves foncières et les opérations d'aménagement ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L324-2 et L324-3 portant respectivement sur la composition de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration des établissements publics fonciers locaux ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2131-1 à L2131-11 sur le contrôle de légalité des actes et délibérations ;

VU le Code général des impôts et notamment l'article 1607 bis relatif à la taxe spéciale d'équipement ;

VU le Code de la construction et de l'habitation et notamment l'article L302-7 sur le prélèvement issu de l'article L302-5;

VU la décision tacite du Préfet du 19 février 2014 créant pour une durée illimitée l'établissement public foncier local dénommé « établissement public foncier local (EPFL) de la Mayenne » ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015/SGAR/DREAL/74 du 3 juin 2015 portant extension du périmètre d'intervention de l'EPFL de la Mayenne ;

CONSIDÉRANT les statuts de l'EPFL Mayenne-Sarthe créé par extension de l'EPFL de la Mayenne ainsi que le règlement intérieur adoptés le 31 janvier 2020 et annexés au rapport de présentation ;

CONSIDÉRANT les membres actuels de l'EPFL de la Mayenne avant son extension : Département de la Mayenne, Communauté de communes du Bocage Mayennais, Communauté de communes des Coëvrons, Mayenne Communauté, Communauté de communes de l'Ernée, Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, Communauté d'agglomération de Laval, Communauté de communes du Mont des Avaloirs.

Après délibération, le conseil communautaire décide par 27 voix pour et 3 abstentions :

- . D'APPROUVER l'adhésion de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) à l'Établissement public foncier local (EPFL) Mayenne-Sarthe d'une durée illimitée dont le siège est à Laval ;
- . D'APPROUVER les statuts ainsi que le règlement intérieur tels que présentés et joints à la présente délibération ;
- . D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

N° 2020038DEL

Objet : CESSION DE BIENS ET DE MATERIEL DU CAMPING DE LA FORET

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Considérant l'arrêt de la gestion du camping de la Forêt à Sillé Plage au 31 décembre 2019,
 Vu la reprise du camping par le groupe SEASONOVA,
 Vu la proposition du groupe Seasonova de reprendre une partie du matériel du camping de la Forêt, propriété de la 4CPS,

Le conseil communautaire, après délibération et à l'unanimité, décide de céder à la Sté SEASONOVA de MERVILLE FRANCEVILLE Plage (14) les biens suivants pour la somme totale de 20 000€ HT :

n° inventaire	Descriptif des biens	année acquisition	valeur HT acquisition	VCN	Prix de cession
476	SIGNALISATION CAMPING (45 panneaux)	2016	629,40 €	440.58	290.00
508	SIGNALISATION CAMPING emplacements - sanitaires -parking - tarifs 23 panneaux/30 rectangles	2018	1 688,95 €	1 351.16	892.00
500	19 EXTINCTEURS MOBIL HOME CAMPING	2017	1 432,99 €	859.79	566.00
478	MATERIEL CONNEXION WIFI ET FIBRE OPTIQUE CAMPING	2017	1 788,00 €	596.00	370.00
489	1 ROUTEUR ZYXELL USG40 accès fibre CAMPING	2017	530,00 €	0	25.00
464	13 TABLES PVC ET 41 FAUTEUILS DE JARDIN POUR LE CAMPING	2016	1 891,67 €	1324.16	875.00
465	MOBILIER RANGEMENT BATIMENT ACCUEIL CAMPING (rayonnage + tablette)	2016	424,71 €	297.30	180.00
467	MOBILIER CUISINE AMENAGEE BATIMENT ACCUEIL CAMPING	2016	4 298,68 €	3009.07	1 985.00
471	MOBILIER BATIMENT ACCUEIL CAMPING DE LA FORET(gde salle + esp enfant + esp accueil) Pour la grande salle : 17 tables - 80 chaises 3 grilles expo Pour l'espace enfant : 1 table maternelle 4 chaises coque nounours Pour l'espace banque d'accueil attente : 5 sièges visiteur – 1 chauffeuse 2 places – pouf 2 places	2016	6 627,07 €	4638.94	3 050.00
474	50 BAINS DE SOLEIL MONOBLOC VERT SS ACCOUDOIRS	2016	2 295,00 €	1606.50	1 060.00
475	MOBILIER DE STOCKAGE CAMPING (11 meubles + 2 conteneurs grillagés)	2016	2 124,80 €	1487.36	970.00
499	1 MEUBLE SUPPORT FONTAINE A EAU ACCUEIL CAMPING	2017	564,93 €	0	30.00
515	3 SOMMIERS + 3 MATELAS CAMPING DE LA FORET + 3 JEUX DE PIEDS	2018	557,17 €	0	15.00
522	1 SOMMIER + MATELAS CAMPING 140 X 190	2019	157,50 €	157.50	60.00
458	7 TV SAMSPTLE LED 15" + 1 TV SAMSPTLE LED 55" AVEC SYSTÈME SUPPORT ET ACCROCHE	2016	1 697,50 €	679.00	400.00
460	4 TV LGB LED 15" CAMPING DE LA FORET	2016	546,67 €	218.68	100.00
462	1 TABLE VITRO + 1 LAVE VAISSELLE BATIMENT ACCUEIL CAMPING	2016	557,50 €	223.00	140.00
466	1 TABLE PING PONG CAMPING	2016	413,31 €	165.33	100.00
468	2 TV HAIB LED 15" CAMPING	2016	273,33 €	109.32	60.00
470	2 TV HAID LED 15" CAMPING	2016	273,33 €	109.32	60.00
482	12 TOILES AUVANT COLORIS VANILLE	2017	5 358,00 €	3214.80	2 100.00
483	1 TELEVISEUR MOBIL HOME CAMPING	2017	124,17 €	0	30.00
488	1 STATION D'AMPLIFICATION PROGRAMMABLE 40 db CAMPING	2017	426,05 €	0	80.00
490	1 REFRIGERATEUR MOBIL HOME CAMPING	2017	215,83 €	0	20.00
491	EQUIPEMENT MATERIEL DISTRIBUTION WIFI CAMPING	2017	2 910,00 €	1746.00	1 100.00
494	2 REFRIGERATEURS MOBIL HOME CAMPING	2017	273,34 €	0	50.00
501	23 COFFRES GAZ BOIS 2 BOUTEILLES CAMPING DE LA FORET	2018	3 643,57 €	2914.86	1 900.00
504	21 STORES MOBILHOME CAMPING	2018	2 474,02 €	1979.22	1 300.00
505	1 PLAQUE GAZ INOX MOBILHOME CAMPING	2018	165,62 €	0	15.00
510	1 BORNE RELAIS WIFI SUPPLEMENTAIRE	2018	215,50 €	0	20.00
518	1 BARBECUE YORK CAMPING DE LA FORET + MODULE LATERALE COMPLEMENTAIRE	2019	631,68 €	631.68	400.00
524	1 BARRIERE AUTOMATIQUE ENTREE CAMPING 4 METRES	2019	2 589,00 €	2589.00	1 702.00
525	1 TELEVISEUR LED TECHNICAL MOBILHOME CAMPING	2019	83,33 €	83.33	55.00
TOTAL Valeur acquisition des biens (HT)			47 882,62 €	30 431.90	20 000€

Objet : EFFACEMENT DE DETTES

Considérant :

Le rapport de la commission de surendettement des particuliers de la Sarthe et la situation de la Trésorerie de CONLIE 3239776090 du 03/02/2020 = 186.25€

Le conseil communautaire prend acte de l'effacement des dettes présenté pour un montant total de 186,25 €.

Les crédits seront inscrits à l'article 6542 du budget annexe Gestion des Déchets 2020

Objet : ENGAGEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Considérant la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Après délibération et à l'unanimité, le conseil communautaire décide d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent :

BUDGET SILLE PLAGE			crédits budgétaires	
chapitre	article		HT	TTC
21	21568	Remplacement de 2 extincteurs à l'atelier de Sillé Plage		213,07 €

Dél. N°2020009DEL
Dél. N°2020010DEL
Dél. N°2020011DEL
Dél. N°2020012DEL
Dél. N°2020013DEL
Dél. N°2020014DEL
Dél. N°2020015DEL
Dél. N°2020016DEL
Dél. N°2020017DEL
Dél. N°2020018DEL
Dél. N°2020019DEL

Dél. N°2020020DEL
Dél. N°2020021DEL
Dél. N°2020022DEL
Dél. N°2020023DEL
Dél. N°2020024DEL
Dél. N°2020025DEL
Dél. N°2020026DEL
Dél. N°2020027DEL
Dél. N°2020028DEL
Dél. N°2020029DEL
Dél. N°2020030DEL

Dél. N°2020031DEL
Dél. N°2020032DEL
Dél. N°2020033DEL
Dél. N°2020034DEL
Dél. N°2020035DEL
Dél. N°2020036DEL
Dél. N°2020037DEL
Dél. N°2020038DEL
Dél. N°2020039DEL
Dél. N°2020040DEL

L'ordre du jour étant épuisé, M. Joël METENIER, Président, lève la séance à 20 heures 45.

Vu pour être affiché le 14 février 2020 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président

J. METENIER